

tenue sous la présidence de Madame SAMSON-DYE, assisté(e)
de Madame PHILIS et Monsieur BASTIAN, Conseillers
En présence de Madame CABECAS, Rapporteuse publique
M. LEPAGE, Greffier

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2401991 RAPPORTEURE: Madame Aline SAMSON-DYE

Titre de l'affaire DETENU : Recours contre la décision portant prolongation d'une mesure d'isolement (fond)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	

02) DOSSIER N° 2402840 RAPPORTEURE: Madame Aline SAMSON-DYE

Titre de l'affaire Détenu : Décision de maintien au fichier des personnes particulièrement recherchées

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	

03) DOSSIER N° 2403160 RAPPORTEURE: Madame Aline SAMSON-DYE

Titre de l'affaire Détenu : décision du 4 septembre 2024 de rejet d'une demande d'unité de vie familiale (UVF)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître SALKAZANOV Charly (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	

09 heures 30

04) DOSSIER N° 2401274 RAPPORTEURE: Madame Aline SAMSON-DYE

Titre de l'affaire DETENU : Décision de prolongation d'une mesure d'isolement par mesure de sécurité au-delà de 6 mois. (fond)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	

05) DOSSIER N° 2400604 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre BASTIAN

Titre de l'affaire Détenu : refus d'accorder des unités de vie familial avec son épouse (décisions des 28 septembre et 31 octobre 2023)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	

06) DOSSIER N° 2402253 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre BASTIAN

Titre de l'affaire Détenu : refus d'unité de vie familiale (décision du 6 juin 2024)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	

07) DOSSIER N° 2402822 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre BASTIAN

Titre de l'affaire Détenus : refus d'accorder des unités de vie familiale avec son épouse (décision du 5 juillet 2024)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	

09 heures 30

08) DOSSIER N° 2500052 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre BASTIAN

Titre de l'affaire Refus de titre de séjour du 19 novembre 2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LEMONNIER Odile (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet

09) DOSSIER N° 2500053 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre BASTIAN

Titre de l'affaire Refus de titre de séjour du 19 novembre 2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LEMONNIER Odile (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet

10) DOSSIER N° 2402261 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre BASTIAN

Titre de l'affaire Etrangers : refus d'enregistrement d'une nouvelle demande de titre de séjour.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître COCHE-MAINENTE Isabelle
Défendeur	PREFECTURE DES VOSGES	

11) DOSSIER N° 2402945 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre BASTIAN

Titre de l'affaire Etrangers : Rejet d'une demande d'apatridie

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître ISSA Ali
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE PROTECTION DES REFUGIES ET APATRIDES (OFPRA)	M. le Directeur

09 heures 30

12)	DOSSIER N° 2501346	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre BASTIAN
Titre de l'affaire	ETRANGERS : Refus de titre, OQTF 30 jours + pays de renvoi	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître BACH-WASSERMANN Valérie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
13)	DOSSIER N° 2501231	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre BASTIAN
Titre de l'affaire	ETRANGERS : refus de titre de séjour.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître CHAMPY Alexandra (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES VOSGES	
14)	DOSSIER N° 2501575	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre BASTIAN
Titre de l'affaire	ETRANGERS : OQTF 30 jours + pays de renvoi + IRTF 12 mois.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître JACQUIN Floriane
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet

Arrêté le 26/06/2025

Le président du tribunal